

Radio-Canada—Émission

Je suis sûr que si le député de Brandon-Souris y réfléchissait un instant seulement, il verrait que point n'est besoin de beaucoup d'imagination pour se rendre compte qu'on pourrait présenter à la Chambre un beau jour une motion demandant le dépôt de toute la correspondance des simples députés, celle que chacun d'entre nous reçoit chaque jour des citoyens qu'il représente. Ce n'est pas une chose inconcevable, et je puis donner au député l'assurance, dès maintenant, que je m'opposerais à cette motion pour les mêmes raisons qui me poussent à rejeter celle-ci. Il s'agirait alors, comme aujourd'hui, d'une intrusion dans la vie privée des particuliers.

M. John Roberts (St. Paul's): Monsieur l'Orateur, je ne voudrais pas que vous ou le député de Brandon-Souris (M. Dinsdale) craigniez que dans mes remarques je ne me montre irrespectueux envers lui, que je ne doute de sa sincérité ou de ses convictions en saisissant la Chambre de cette mesure, car je le considère comme l'un de ses membres les plus éminents. Tous les partis ici admirent son enthousiasme, son dévouement et son intégrité. Je n'ai pu m'empêcher de partager son sentiment en l'entendant déplorer l'émission «Baptizing». Ce fut manifestement pour lui une expérience angoissante, navrante et presque traumatisante. Il m'a été impossible de ne pas sympathiser avec lui. Mais je suis demeuré perplexe. Je m'imagine qu'un représentant à la parole facile est arrivé à Brandon et y a vendu tout un lot de téléviseurs sans interrupteur, car cela aurait permis au député de mettre fin à son supplice en éteignant sa télévision. Il aurait pu appuyer les mains fermement sur les bras de son fauteuil, se lever, faire quelques pas, pousser le bouton et éteindre son poste.

M. Baker (Grenville-Carleton): Qui voudrait éteindre Radio-Canada?

M. Roberts: Le député ne l'a pas fait. Il aurait pu lire ou peut-être regarder une autre émission. Il est amusant de s'imaginer le député de Brandon-Souris allumant son téléviseur avec ce sentiment d'angoisse qui l'étreint habituellement lorsqu'il s'apprête à regarder une émission de Radio-Canada. Il la regarde pendant un certain temps en se disant qu'il n'est pas sûr de l'aimer. Éteint-il son appareil? Non, il continue de regarder. Il regarde encore un moment et se dit qu'il n'aime décidément pas l'émission. Se lève-t-il pour éteindre? Non, il continue de regarder. Il regarde un peu plus longtemps et trouve l'émission très déprimante et désagréable et il la prend en horreur. Ferme-t-il? Non, il regarde toujours. Finalement il trouve l'émission révoltante et écoeurante. Il se demande que faire. Éteint-il son téléviseur? Non, il décide de se plaindre à la Chambre des communes.

Il avait le remède à son angoisse à portée de la main. Personne ne le forçait et personne ne force ceux qui pensent comme lui à regarder ce genre d'émission; de quoi se plaint-il donc? Il ne se plaint pas qu'on lui ait imposé ce programme. Il veut s'assurer que ses valeurs et critères sont imposés aux autres. C'est bien son intention, d'après ce qu'il a dit. Il dit que c'est une erreur de communiquer cette déformation de nature essentielle du comportement humain aux Canadiens, ce qui laisse entendre qu'il connaît la nature essentielle du comportement humain, question qui fait l'objet de débats depuis plus de 2,500 ans. Il connaît la nature essentielle du comportement humain et il pense que l'on ne devrait pas montrer à la télévision ce

qu'il considère comme une déformation de celle-ci. Il trouve que l'on ne devrait pas montrer à la télévision ce qu'il appelle la désintégration de la société. La désintégration d'un homme donne naissance à un nouvel homme; c'est le renouveau, si vous voulez. D'après lui, les émissions ne devraient pas renfermer de blasphèmes, d'obscénités, d'actes de violence ni de situations qui font fi des valeurs traditionnelles de la société canadienne.

Je ne devrais pas me plaindre qu'un conservateur croit en la protection des valeurs traditionnelles de la société canadienne, mais je suis sûr que les émissions télévisées ne doivent pas se borner à exprimer uniquement ces valeurs. Ce qui ennuie le député, ce n'est pas qu'on lui impose certaines valeurs. Ce qu'il veut, c'est imposer un système de valeurs à d'autres personnes qui ne partageront peut-être pas son opinion. Dans le cas qui nous intéresse, les lettres et les appels téléphoniques des téléspectateurs montrent que la plupart d'entre eux ne sont pas de son avis.

Je suis contre ce genre d'assurance superbe qui permet au député de Brandon-Souris, à moi-même ou, en l'occurrence, à n'importe quel député, de choisir les valeurs et les normes morales que les émissions télévisées doivent renfermer. Une fois engagés dans cette voie, où nous arrêtons-nous? Qui sommes-nous pour décider ainsi de nous-mêmes? Quels tabous allons-nous créer? Pouvons-nous encore regarder Elmer Gantry qui, pour certains ridiculise certains aspects de la religion? Refuserons-nous Marie, reine d'Écosse, parce que nous n'aimons pas la façon dont on y présente John Knox? Refuserons-nous Tartuffe parce que nous n'aimons pas les attaques contre la bigoterie? Refuserons-nous Les Diables de Loudon parce qu'on y dénonce l'Inquisition? Refuserons-nous le Marchand de Venise parce que les gens n'aiment pas la façon dont les Juifs y sont dépeints? Où s'arrêter si on décide que la programmation de la télévision au Canada doit représenter les opinions du député de Brandon-Souris, les miennes ou celles d'un autre député?

M. Baldwin: Qu'en est-il de *Reader's Digest* et de *Time*?

M. Roberts: Le député de Brandon-Souris défend des valeurs traditionnelles. Je crois que la plupart des députés sont en faveur d'une société tolérante et libérale. Je n'en connais pas beaucoup qui voudraient être censeurs des arts au Canada.

Que fait-on de la responsabilité du parlement? Ou de la responsabilité devant le parlement? Voilà la question qui préoccupe le député, à ce qu'il a dit. La société de Radio-Canada doit rendre compte de l'orientation générale des programmes. Je crois que le député de Saint-Jean-Est (M. McGrath) a soulevé des questions appropriées au sujet de la publicité pendant les émissions pour enfants à la radio. Je crois qu'il faut se préoccuper de la programmation de Radio-Canada dans son ensemble, mais cela est très différent des questions très précises sur les émissions particulières que semble affectionner le député de Brandon-Souris. Selon moi, ce qui devrait constituer le principe fondamental de la politique des programmes, ce n'est pas seulement le goût de la masse des spectateurs, ni celui de la minorité, de l'avant-garde, ou des bien-pensants. Il me semble que Radio-Canada devrait essayer de présenter une programmation variée pour que diverses catégories de Canadiens y trouvent quelque chose qui les intéresse.